



CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

1220-CPR-1784

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement Produits de Construction ou CPR), ce certificat est applicable au produit de construction

AF Collar C

**Produits coupe-feu et de calfeutrement contre les incendies.
Calfeutrement de pénétrations.**

Mis sur le marché sous le nom :

AF SYSTEMS Srl

Via Edward Jenner 41-43
IT-26837 Mulazzano (LO)

Fabriqué dans le centre de production

AF SYSTEMS Srl
Via Edward Jenner 41-43
IT-26837 Mulazzano (LO)

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans

L'ETA 16/0772 délivré le 30.07.2019
et
EAD 350454-00-1104,

conformément au système 1 pour les prestations indiquées dans l'ETA ont été appliquées et que le contrôle de la production en usine par le fabricant fait l'objet d'une évaluation afin de garantir la **constance des performances du produit de construction.**

Ce certificat a été délivré pour la première fois à la date indiquée ci-dessous et il restera valide jusqu'à sa date d'expiration, sauf s'il fait l'objet d'une suspension ou d'un retrait par l'ITeC, tant que l'ETA est valable et que les conditions de fabrication en usine et le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative



Ferran Bermejo Nualart
Le directeur technique ITeC



Notified Body 1220

Date d'émission : **7.04.2017**
Date de modification : **1.04.2020**
Date d'expiration : **6.04.2021**

Pour vérifier la validité du présent certificat, veuillez consulter le site de l'ITeC: www.itec.es